



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Lyon, le 9 octobre 2017

Objet : Lettre aux officiers du SDMIS

Cher(e) Collègue,

Nous tenons à t'apporter quelques informations sur le syndicat SUD SPP/PATS du SDMIS ainsi que sur notre structure nationale.

Créé en 2004, il a été le premier syndicat à associer SPP et PATS. Il est **devenu majoritaire** dans le cadre d'emploi de la catégorie C chez les SPP ainsi que chez les PATS, suite aux dernières élections du mois de décembre 2014.

Pendant ces dernières années, le travail réalisé avec conscience, technicité, persévérance et le soutien inconditionnel de nos adhérent(e)s, a été reconnu à sa juste valeur. Aujourd'hui, le nombre d'adhérents, **tous grades confondus**, au sein de notre organisation est en progression constante. Nous pensons avoir une carte à jouer pour les prochaines élections de 2018 dans les collèges officiers. En effet ces dernières années le nombre d'adhérents au sein de la catégorie B et A ne cesse d'augmenter.

Le syndicat SUD SPP et PATS est une **organisation locale, libre de toutes décisions** et disposant d'une **autonomie décisionnelle et financière totale**.

Les atouts principaux de notre organisation :

- Une équipe dynamique avec un fonctionnement démocratique et indépendant des structures nationales ou locales dans nos choix,
- Un soutien et une prise en charge des frais juridiques liés au travail,
- Une participation des retenues sur salaire pour fait de grève,
- Le conseil, l'accompagnement,
- Sa présence au conseil d'administration, à toutes les instances paritaires ainsi qu'à la commission de réforme.



Au niveau national, le syndicat SUD se développe de plus en plus et au regard de ces expansions et des résultats nationaux des dernières élections, toutes catégories confondues, la DGSCGC a réellement pris conscience que **notre syndicat était incontournable** et nous invite depuis deux ans à de nombreuses réunions qui traitent des problèmes des SPP.

Depuis 3 ans nous devions être représentés à la CNSIS, mais une lecture particulière des textes par le ministère de l'intérieur en avait voulu autrement. Un recours a été engagé auprès du tribunal administratif de Paris afin que le syndicat SUD récupère ce siège, c'est chose faite aujourd'hui.

Lors du dernier trimestre 2015 des élections à la CAP nationale officiers de SPP ont eu lieu. Le syndicat SUD national a présenté, pour la toute première fois, une liste en catégorie B. Certes nous n'avons pas obtenu de siège mais notre score est plus qu'honorable pour une première fois :

"Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu."

Les catégories B et A du SDMIS ne sont pas épargnées par les problématiques de risques psychosociaux et de burnout. La santé et sécurité au travail restent primordiales et s'inscrivent dans une démarche de bien-être au travail que nous souhaitons développer et pérenniser.

Les membres du bureau ont ces dernières années œuvré efficacement pour accompagner des adhérents officiers en difficulté au sein du SDMIS. A chaque fois il a été trouvé une solution pour l'agent.

Le syndicat SUD du SDMIS s'inscrit dans une démarche locale avant tout. Etre proche de ses adhérent(e)s, à l'écoute, et réactif, font la force de SUD.

Nous disposons d'une structure interne bien rodée avec des personnes formées et impliquées.

Cher(e) Collègue, si tu rencontres des difficultés dans le cadre de ton travail ou si tu désires des renseignements sur ton avenir professionnel ou que l'on se rencontre, n'hésite pas à nous contacter.

A bientôt chez SUD

Le bureau SUD SDMIS